

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 17 - 20 mai 1999

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/99/5-C/1

6 avril 1999

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA GESTION FINANCIÈRE (FMIP)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Le fonctionnaire du PAM chargé du présent document est:

Sous-Directeur du Service des finances: E. Whiting tel.: 066513-2701

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



GENERALITES

1. A sa troisième session ordinaire de 1998, le Conseil d'administration a demandé au PAM de présenter une proposition en vue du financement intégral du Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP). La proposition formulée par le Secrétariat est exposée ci-après.

COUT DE LA MISE EN OEUVRE

2. Il faudra, selon les estimations actuelles, 37 millions de dollars E.-U. pour mettre en oeuvre le FMIP, de sa création en 1995 à son achèvement en l'an 2000. Si cette estimation a varié au cours des années initiales de planification et de mise en oeuvre, elle est restée pratiquement inchangée depuis le milieu de 1998. Elle s'est trouvée progressivement confirmée du fait que: a) la portée des principaux éléments s'est nettement précisée; b) certaines des principales composantes ont été menées à bien; et c) un contrat à coût fixe a été mis en place pour le système très important de gestion des ressources financières et humaines et des achats. Si l'on ne peut exclure des variations de coûts supplémentaires, elles devraient être inférieures à celles qui se sont produites dans le passé.

CONTRIBUTIONS AU FMIP

3. Au total, 20,4 millions de dollars ont jusqu'ici été alloués au FMIP. Sur ce montant, 7,1 millions proviennent des ressources internes du PAM, y compris les intérêts des dons au FMIP. Six donateurs ont directement soutenu l'initiative, fournissant plus de 13,3 millions de dollars. La dernière contribution de donateurs remonte à juillet 1998.
4. Egalement en juillet 1998, le Directeur exécutif a officiellement créé le Compte spécial du FMIP. L'une des dispositions régissant ce compte est que les intérêts perçus iront au FMIP. Le montant de ces intérêts, entre le début de 1996, lorsque le compte est rétroactivement entré en vigueur, et la fin de 1998, a été évalué à 882 974 dollars. Le tableau 1 ci-dessous donne le détail des revenus du FMIP au 31 décembre 1998.



TABLEAU 1. REVENUS DU FMIP AU 31 DÉCEMBRE 1998

	Montant (dollars E.-U.)	Date	Objet
PAM			
PAM-AAP 1995	690 221		Général
Ressources ordinaires du PAM— 1995–97	5 500		Général
Intérêts 1996–98	882 974		Général
Total partiel—PAM	7 073		
Contributions directes de donateurs			
Australie	44 000	Fév. 95	Analyse financière
Etats-Unis dans le cadre de l'opération spéciale d'urgence pour le Rwanda	1 533	Mars 95	Général
Autres	3 000	Sept. 95	Matériel informatique/ Consultants
Allemagne	555 000	Juin 96	Système de suivi des produits
Royaume-Uni	3 184	Avril 97	Général
Suisse	500 000	Août 97	Mobilisation des ressources/ Gestion des ressources financières
Etats-Unis	1 400	Nov. 97	Général
Japon	3 100	Juil. 98	Gestion des achats et des projets
Total partiel—donateurs	13 317		
Total revenus	20 390		

Avance préalable provenant du Fonds général

5. A sa troisième session ordinaire de 1997, le Conseil d'administration est convenu de verser au FMIP une avance d'un montant de 10 millions de dollars provenant du Fonds général. Les conditions initiales étaient que cette avance devrait être immédiatement remboursée lorsque de nouvelles contributions seraient reçues. Cependant, à la troisième session ordinaire de 1998, le Secrétariat a demandé de repousser le remboursement jusqu'à ce que le FMIP ait été intégralement financé. Cette proposition a été acceptée par le Conseil.

Etat actuel du financement et déficit

6. Le coût de la mise en oeuvre du FMIP étant estimé à quelque 37 millions de dollars, et 20,4 millions de dollars seulement étant disponibles à ce jour, 16,6 millions de dollars de fonds supplémentaires sont nécessaires pour achever le programme tel qu'il est actuellement prévu. Grâce à l'avance de 10 millions de dollars évoquée plus haut, il devrait y avoir suffisamment de fonds pour permettre aux travaux de se poursuivre durant le troisième trimestre de 1999. Cependant, des fonds supplémentaires doivent être dégagés



avant cela pour éviter une rupture dans le rythme de mise en oeuvre. Un résumé de l'état du financement et du déficit figure au tableau 2 ci-après.

**TABLEAU 2: ÉTAT DE FINANCEMENT DU FMIP ET DÉFICIT
(en millions de dollars)**

Fonds nécessaires	37,0
Revenus et intérêts perçus	-20,4
Déficit de financement général	16,6
Avance du Fonds général	-10,0
Déficit immédiat	6,6

Proposition pour couvrir le déficit de financement général (16,6 millions de dollars)

7. Les donateurs ont jusqu'à présent été généreux en versant plus de 13 millions de dollars au FMIP. Cependant, si des efforts ont continué d'être faits au cours des derniers mois pour mobiliser des contributions supplémentaires afin de couvrir le déficit, aucun fonds supplémentaire n'a récemment été perçu. Le Secrétariat ne prévoit pas de nouveaux versements suffisants.
8. Dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) en date du 18 septembre 1998, le Comité a évoqué entre autres choses l'utilisation potentielle du solde non affecté du Fonds général. Plus précisément, "*Le Comité croit savoir que ce solde représente pour l'essentiel les intérêts perçus; le Conseil d'administration pourrait ainsi envisager d'utiliser une partie de ce solde pour financer les 7,5 millions supplémentaires [c'est-à-dire le solde non financé à ce moment-là] nécessaires au FMIP...*"¹.
9. L'utilisation du Fonds général pour financer une partie du FMIP serait conforme à la recommandation 4.0 du Rapport du Groupe de travail formel sur l'examen des politiques de dotation en ressources et de financement à long terme du PAM. La recommandation sur l'utilisation du Fonds général porte, entre autres, sur "*des usages exceptionnels spécifiques plutôt que sur des postes ordinaires*".

RECOMMANDATION

10. Pour ne pas compromettre l'achèvement à temps du FMIP, le Directeur exécutif recommande:
 - que l'avance initiale de 10 millions de dollars du Fonds général au FMIP, approuvée par le Conseil d'administration en octobre 1997, soit convertie en un don; et

¹ Tiré du *Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)*, figurant dans les points 4 a) et c) de l'ordre du jour, Rapport sur les questions financières et budgétaires pour la troisième session ordinaire du Conseil d'administration, 19-22 octobre 1998.



- que le solde non financé, à concurrence d'un plafond de 37 millions de dollars pour le coût global du FMIP, soit couvert par un don supplémentaire provenant du Fonds général (cela représente actuellement 6,6 millions de dollars au total).
11. Les efforts se poursuivront pour dégager des contributions supplémentaires et les intérêts perçus au titre du compte spécial du FMIP seront utilisés pour réduire le montant effectif devant être prélevé sur le Fonds général.

